Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 027-212704779-20261021-2026_55_DL_PLO-DE

PRESSAGNY L'ORGUEILLEUX

REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de

Pressagny l'Orgueilleux

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **21octobre 2026 à 19h45** Date de convocation : **16 octobre 2026**
Président : **Monsieur Pascal MAINGUY, Le Maire**

Secrétaire de séance : : **Mme POUJOULY**

Nombre de membres			
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	Quorum
15	**15**	**14**	**Atteint**

Membres présents à la séance : Mmes, Mrs. MAINGUY, ANDRIEUX, BIOULAYGUES, CARRIER, INIGO, LE LAN-LE-LUYER, LOCHON, MAGNAUDEIX, POUJOULY, PERSIL, TRESGOTS, WECKSTEIN, formant la majorité des membres en exercice.

Membre absents excusés : Mme LONGIN (pouvoir à Mme POUJOULY), Mme PAQUET (pouvoir à Mme LE LAN-LE LUYER).

Membre absent : M.GRASSAT.

CONVENTION D'ADHÉSION AVEC LE SERVICE MÉDECINE DU CENTRE DE GESTION DE L'EURE– DL 55/2026

M. Le Maire propose que le service de médecine du travail au bénéfice des agents de la commune soit celui du Centre de gestion.

Après délibération,

Vote : approuvé à l'unanimité

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme le 21/10/2026.

Le Maire, Pascal MAINGUY

MAIRIE DE PRESSAGNY L'ORGUEILLEUX * 27 (Eure) *